

Contexte

Destination Canada compte sur l'apport de comités consultatifs pour obtenir l'avis de l'industrie et des conseils d'experts sur des occasions et des questions essentielles pour la prestation de programmes et de services innovants à l'industrie canadienne du tourisme. Les co-responsables du comité consultatif sur le marketing dans les marchés d'agrément sont Sarah Finstad, directrice générale régionale, Amérique, et Rupert Peters, directeur général régional, Europe et Inde.

Mandat

Les membres du comité contribueront à fournir des renseignements et des conseils concernant les occasions importantes, les tendances des marchés et les questions relatives aux programmes et aux stratégies de marketing de Destination Canada visant le secteur des voyages d'agrément. Destination Canada cible actuellement les voyageurs d'agrément de dix principaux marchés étrangers.

Composition

Collectivement, les membres du comité, dont le nombre maximal est de 18, doivent représenter autant que possible l'industrie de partout au Canada et refléter un équilibre raisonnable entre les sous-secteurs du tourisme, les organismes de marketing de destination, les organismes de vente de voyages au détail (voyagistes et agences de voyages en ligne), les entreprises technologiques, les organismes fédéraux et les PME œuvrant dans l'industrie. Des conseillers indépendants, des entreprises d'études de marché, des agences médiatiques et des agences de création peuvent être invités à siéger au comité à titre d'observateurs ou d'experts de temps à autre, selon les besoins établis par le président.

Les membres du comité sont sélectionnés en fonction de leur expérience et de leur expertise, et de manière à constituer un comité présentant des compétences, des types d'expérience et des points de vue diversifiés afin que Destination Canada et son conseil d'administration puissent bénéficier de conseils riches et variés. La diversité géographique sera également prise en compte dans la sélection des membres.

Les programmes de marketing et de vente de Destination Canada comprennent un ensemble d'activités de marketing auprès des consommateurs, d'activités de relations avec les médias et de relations publiques, et d'activités destinées aux professionnels des voyages, qui sont menées principalement dans des marchés à l'extérieur du Canada. Un degré élevé de connaissances et d'expérience dans ces canaux à l'échelle internationale sera par conséquent considéré comme un atout. De plus, bon nombre de nos programmes étant axés sur l'établissement de partenariats, de l'expérience en gestion de stratégies et de programmes de co-investissement en vente et en marketing sera aussi jugée utile.

Profil des membres

Compte tenu du mandat du comité, afin de remplir adéquatement leur rôle consultatif, les membres du comité devront :

- occuper un poste de cadre supérieur depuis au moins trois ans au sein d'un organisme œuvrant d'une façon ou d'une autre dans l'industrie canadienne du tourisme;
- posséder une expérience de travail, des compétences, des capacités et une expertise qui sont pertinentes dans le contexte du mandat du comité;
- représenter un organisme qui a soit investi conjointement ou collaboré étroitement avec Destination Canada dans le cadre de programmes visant le secteur des voyages d'agrément. Ce dernier élément n'est pas obligatoire, mais souhaitable.

Plus particulièrement, les membres du comité posséderont un ensemble des caractéristiques, compétences et types d'expérience ci-après :

- une connaissance des tendances en marketing et en vente dans le secteur des voyages d'agrément;
- des compétences en marketing et en planification stratégiques;

- des responsabilités relatives à la supervision de programmes de marketing et de vente internationaux au sein de leur organisme;
- une grande compréhension du marketing en partenariat;
- une attitude dynamique et énergique, une bonne réputation et de l'influence dans l'industrie;
- une capacité de jugement objectif servant les intérêts de Destination Canada avant ceux de leur propre organisme;
- de solides compétences en communication orale et en écoute, ainsi qu'une bonne capacité à s'exprimer et à remettre en question des idées;
- la capacité de travailler en équipe (capacité de convaincre, de s'affirmer et de faire preuve de souplesse);
- une probité et des normes d'éthiques rigoureuses (motivation à investir temps et efforts dans le comité).

Durée du mandat

Les membres du comité le sont à titre bénévole et pour une période maximum de trois ans. Destination Canada se réserve le droit de confier un mandat d'un an ou de deux ans afin d'assurer la continuité de la composition du comité au fil des ans. Les membres qui ont déjà servi un mandat de trois ans peuvent poser leur candidature pour un second mandat. Une personne ne peut pas siéger au comité pendant plus de six ans.

Calendrier, format des réunions et remboursement des frais

Les membres des comités consultatifs doivent se réunir en personne au moins deux fois par année. À l'exclusion du président, les membres du comité doivent assumer personnellement toutes les dépenses, y compris les frais de déplacement. Les réunions sont planifiées de manière à soutenir le cycle de planification stratégique annuel de Destination Canada et se tiennent généralement au premier et au troisième trimestre. Des demandes de conseils et de commentaires peuvent être présentées de façon ponctuelle et nécessiter la tenue de conférences téléphoniques en plus des réunions en personne.

Comment poser sa candidature

Les personnes qui souhaitent devenir membres, à titre bénévole, du comité consultatif sur le marketing dans les marchés d'agrément pour un mandat d'un, deux ou trois ans, pour la période de janvier 2019 à décembre 2021, doivent présenter une brève déclaration d'intérêt (250 mots ou moins) et un curriculum vitae.

La lettre ou le courriel d'accompagnement de leur dossier de candidature doit comprendre les renseignements suivants :

- le nom du comité;
- l'indication du poste souhaité : poste de membre ou présidence;
- un résumé des compétences, de l'expérience et des connaissances les plus pertinentes susceptibles de contribuer à la réalisation du mandat du comité;
- une indication de la capacité de la personne à travailler dans un contexte de prise de décisions par consensus.

Toute demande de candidature dûment préparée doit être acheminée à : advisorycommittees@destinationcanada.com.

Date limite pour soumettre une candidature

Le vendredi 26 octobre 2018

Renseignements complémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les comités de Destination Canada, veuillez consulter la foire aux questions sur le site Web institutionnel de Destination Canada ou écrire à advisorycommittees@destinationcanada.com.

En raison du grand nombre de personnes soumettant une candidature, Destination Canada essaiera autant que possible de répondre à tous les candidats. Les personnes qui seront sélectionnées en vue d'être membres seront avisées au plus tard le 7 décembre 2018.

La prochaine réunion du comité consultatif sur le marketing dans les marchés d'agrément aura lieu au premier trimestre de 2019.